

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LANGRES

[Curie diocésaine + 31 Paroisses + 4 Doyennés]

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2009

ACTIF					PASSIF		
<u>IMMOBILISATIONS</u>	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	VN 2008	<u>DOTATIONS</u>		2008
Immobilisations Incorporelles	35 650,44	30 114,66	5 535,78	1 429,83	Fonds de Dotation Evêché	3 685 092,97	3 685 092,97
Terrains	322 165,61		322 165,61	289 017,23	Fonds de Dotation Paroisses	1 245 537,92	1 245 537,92
Constructions Eglises	414 478,76	14 286,44	400 192,32	1,95	Réserves	1 676 635,85	2 138 365,60
Immeubles Paroissiaux	1 087 395,45	531 502,01	555 893,44	1 125 862,95			
Immeubles Diocésains	1 596 739,46	1 085 816,05	510 923,41	591 197,39	Total Dotations	6 607 266,74	7 068 996,49
Aménagements	917 637,39	724 931,90	192 705,49	240 305,64	Résultats de l'exercice	34 467,77	- 461 729,75
Matériel	83 155,64	73 762,27	9 393,37	9 360,52	Report à nouveau	- 559 061,78	-
Mobilier	58 146,24	52 748,47	5 397,77	6 400,55	Situation nette	6 082 672,73	6 607 266,74
Total Immobilisations	4 515 368,99	2 513 161,80	2 002 207,19	2 263 576,06			
<hr/>					<hr/>		
<u>AUTRES VALEURS IMMOBILISEES</u>		<u>Provisions</u>			<u>DETTES A LONG ET MOYENS TERMES</u>		
Parts de Sociétés	115 371,39		115 371,39	86 099,12	Provisions Risques et Charges	-	-
Prêts divers	57 999,43	-	57 999,43	45 733,71	Emprunts divers	-	37 432,36
Total autres valeurs immobilisées	173 370,82	-	173 370,82	131 832,83	Sommes confiées au Diocèse	456 203,09	449 509,35
<hr/>					<hr/>		
<u>VALEURS REALISABLES ET DISPONIBLES</u>		<u>Provisions</u>			<u>DETTES A COURT TERME</u>		
Stocks (papier, librairie)	4 096,57	-	4 096,57	4 890,22	Fournisseurs	14 230,98	18 189,75
Fournisseurs (Avances)			-	-	Organismes sociaux	38 452,40	36 593,29
Cessionnaires	270,00		270,00	110,53	Trésor Public	4 195,00	4 448,00
Débiteurs divers	-		-	1 059,44	Quêtes à reverser et messes à célébrer	82 493,49	95 252,73
Portefeuille titres	3 165 390,99	261 843,55	2 903 547,44	3 368 040,72	Créditeurs divers	-	-
Placements hors portefeuille (Trésort, Monétaire)	884 321,36	197 614,37	686 706,99	1 042 113,03	Carnets de Lourdes	8 699,00	10 187,00
Trésorerie (Banques, CCP, Caisses)	1 074 130,12		1 074 130,12	650 131,08	Total des dettes à court terme	148 070,87	164 670,77
Total des réalisables et disponibles	5 128 209,04	459 457,92	4 668 751,12	5 066 345,02			
<hr/>					<hr/>		
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>					<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>		
Produits à recevoir	127 975,96			84 464,48	Charges à payer	118 974,19	92 359,94
Charges constatées d'Avance	8 442,13			7 767,41	Produits constatés d'Avance	783,01	37 053,80
Compte à régulariser	31 794,00			29 849,00	Compte à régulariser	205 837,33	195 541,84
Total des comptes à régulariser	168 212,09		168 212,09	122 080,89		325 594,53	324 955,58
<hr/>					<hr/>		
TOTAL DE L'ACTIF			7 012 541,22	7 583 834,80	TOTAL DU PASSIF		
					7 012 541,22		
					7 583 834,80		

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LANGRES

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 2009

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2009

(31 paroisses + 4 doyennés)

x

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>	<u>Evolut°</u>
	2009		2008		
ACHATS (HA)	485 209,50		451 348,03		7,5%
SERVICES EXTERIEURS (SE)	447 475,48		400 718,13		11,7%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS (ASE)	465 106,35		443 090,92		5,0%
IMPOTS ET TAXES (IT)	40 870,59		38 451,76		6,3%
CHARGES DU PERSONNEL (ChP)	1 179 316,13		1 084 678,23		8,7%
CHARGES DE GESTION COURANTE (CGC)	298 462,10		258 799,41		15,3%
VENTES & PRESTATIONS DE SERVICES (VPS)		573 955,73		548 139,62	4,7%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (APGC)		1 783 119,06		1 767 153,71	0,9%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (SF)		95 153,69		12 171,16	681,8%
Excédent/Insuffisance Brute d'Exploitation	-	464 211,67	-	349 621,99	-32,8%
DOTATION AMORTISSEMENTS & PROVISIONS (DAP)	127 157,50		82 085,57		54,9%
Résultat d'Exploitation	-	591 369,17	-	431 707,56	-37,0%
CHARGES FINANCIERES (CF)	26 460,08		634 288,60		-95,8%
PRODUITS FINANCIERS (PF)		510 190,53		346 906,17	47,1%
Résultat Financier		483 730,45	-	287 382,43	-268,3%
Résultat Courant	-	107 638,72	-	719 089,99	85,0%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (CE)	238 428,50		470 391,15		-49,3%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (PE)		385 917,99		729 572,39	-47,1%
Résultat Exceptionnel		147 489,49		259 181,24	-43,1%
Impôts sur les Sociétés	5 383,00		1 821,00		
TOTAUX RECETTES ET DEPENSES	3 313 869,23	3 348 337,00	3 865 672,80	3 403 943,05	
RESULTAT	34 467,77		- 461 729,75		

ASSOCIATION DIOCÉSAIN DE LANGRES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Année 2009

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2009, dont le total est de 7 012 541 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de + 34 468 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/06/2010 par les dirigeants de l'association.

SOMMAIRE

1. Faits caractéristiques de l'exercice.
2. Événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice.
3. Dérogations éventuelles.
4. Règles et méthodes comptables.
5. Changement de méthodes
6. Immobilisations corporelles et incorporelles
7. État des échéances des créances et des dettes.
8. Dépréciation des valeurs mobilières de placement.
9. Produits à recevoir.
10. Charges à payer.
11. Charges et produits constatés d'avance.
12. Charges à répartir sur plusieurs exercices.
13. Périmètre d'intégration et description de la méthode d'intégration.
14. Tableau des effectifs.

1. Faits caractéristiques de l'exercice.

- remontée de la **Bourse**, ayant permis une reprise sur provision nette pour moins-values latentes de 266 887 €, mais des arbitrages ont été réalisés dégageant une plus-value importante,

- pratiquement aucun **legs** enregistré,

- vente de trois biens immobiliers pour une valeur brute totale de 210 250 €.

2. Événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice.

Il n'y a pas eu d'événement postérieur au 31 décembre 2009 susceptible d'avoir une influence sur les comptes de l'année 2009.

3. Dérogations éventuelles.

Aucunes.

4. Règles et méthodes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5. Changement de méthodes.

Tous les travaux d'entretien dont le montant atteint au moins 5 000 € sont dorénavant immobilisés d'après la méthode d'éclatement des immobilisations.

Tous les biens immobiliers des paroisses et du diocèse font l'objet d'un amortissement suivant la méthode décrite ci-dessus.

La valeur brute des biens immobiliers vendus n'est plus déduite des fonds de dotation mais est passée en charge (valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées).

L'impact de ces changements sur les comptes de 2009 a été le suivant: 564 374 € de plus en immobilisations brutes, 863 943 € de plus en amortissements antérieurs, 46 181 € de plus en dotation aux amortissements, 82 993 € n'ont pas été déduits du fonds de dotation paroisses, - 559 062 € en report à nouveau, et 413 557 € de charges en moins.

6. Immobilisations corporelles et incorporelles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Gros œuvre 40 ans
- Toitures et fenêtres 30 ans
- Agencements, électricité et plomberie 20 ans
- Aménagements 2 à 20 ans
- Matériels 4 à 10 ans
- Mobilier 5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 1 à 4 ans

Les biens immobiliers font l'objet d'un éclatement, soit forfaitaire (50% gros œuvre, 25% toiture + fenêtres, 25% électricité + plomberie + agencement) pour les biens anciens, soit en éléments plus précis d'après les factures correspondantes pour les biens plus récents (gros œuvre, toiture, menuiserie, électricité, plomberie, papier/peinture ...).

7. État des échéances des créances et des dettes.

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
		Créances rattachées à des participations	115 371,39		115 371,39
		Prêts	57 999,43	16 970,51	41 028,92
		Autres immobilisations financières			
		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	270,00	270,00	
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Divers				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à			
		Charges constatées d'avance	8 442,13	8 442,13	0,00
TOTAUX			182 082,95	25 682,64	156 400,31

CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine					
	à plus de 2 ans à l'origine					
		Emprunts et dettes financières divers	456 203,09	456 203,09		
		Fournisseurs et comptes rattachés	14 230,98	14 230,98		
		Personnel et comptes rattachés				
		Sécurité sociale et autres organismes	38 452,40	38 452,40		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices					
	Autres impôts, taxes et assimilés		4 195,00	4 195,00		
		Dettes sur immobilisations et comptes				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	91 192,49	91 192,49		
		Produits constatés d'avance	783,01	783,01		3
TOTAUX			605 056,97	605 056,97	0,00	0,00

8. Dépréciation des valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement comprennent également les provisions constatées sur les autres supports monétaires (Trésort).

9. Produits à recevoir.

	Montant
Créances rattachées à des participations	2 240,00
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	127 975,96
Disponibilités	378 277,00
TOTAL	508 492,96

10. Charges à payer.

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 741,04
Dettes fiscales et sociales	12 235,96
Autres dettes	90 997,19
TOTAL	118 974,19

11. Charges et produits constatés d'avance.

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	8 442,13	783,01
Charges / Produits financiers	0,00	0,00
Charges / Produits exceptionnels	0,00	0,00
TOTAL	8 442,13	783,01

12. Charges à répartir sur plusieurs exercices.

Aucune.

13. Périmètre d'intégration et description de la méthode d'intégration.

Les comptes de l'Association Diocésaine comprennent : les services généraux et administratifs, les services des Pèlerinages, des Vocations, sept Aumôneries de l'Enseignement Public, la revue La Vie Diocésaine, l'Hospitalité de Lourdes, la caisse de la Maison St Michel, ainsi que les Services de la Formation Permanente, de la Pastorale de la Santé, de la Pastorale de la Famille, de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle, des Baptêmes, et de la Communication qui n'ont pas de comptabilité indépendante.

Les comptes des 31 paroisses et de 4 doyennés sont agrégés aux comptes de la Curie Diocésaine afin de former les comptes annuels de l'Association Diocésaine. Afin d'éviter une double comptabilisation de certaines opérations, toutes les opérations réciproques significatives sont retraitées.

14. Tableau des effectifs.

Sur l'année de l'exercice.

CATEGORIES	EFFECTIF			EFFECTIF EQUIVALENT Temps Plein
	Hommes	Femmes	Total	
Prêtres	53		53	53
Religieux		3	3	2,1
bénévoles	1	1	2	1,7
Laïcs	4	17	21	15,3
bénévoles	3		3	1,1
TOTAL	61	21	82	73 1/6

L'Association Diocésaine de Langres bénéficie en outre de l'assistance de très nombreuses personnes bénévoles.

ASSOCIATION DIOCESAINE

DE LANGRES

11, rue des Platanes

52200 CHAUMONT

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Christophe PETITJEAN

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de NANCY

29 Boulevard de la Rochelle
55000 BAR LE DUC

CHRISTOPHE PETITJEAN
EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE LA RÉGION DE NANCY

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE NANCY

29, Boulevard de la Rochelle
55000 BAR LE DUC

TEL : 03 29 79 04 42
FAX : 03 29 76 37 17

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LANGRES

11, rue des Platanes

52200 CHAUMONT

Monsieur, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2009** sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'**ASSOCIATION DIOCESAINE DE LANGRES**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

La note 13 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'intégration des comptes des paroisses. Dans le cadre de mon appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié de la méthodologie retenue. Je me suis également assuré de sa correcte application, notamment au niveau des retraitements opérés au niveau des produits et charges financiers.

Estimations comptables :

J'ai mis en oeuvre des tests pour vérifier la justification des soldes des différents comptes bancaires et postaux. J'ai également vérifié la bonne application du calcul des provisions des valeurs mobilières de placement.

Constructions :

Les notes n° 5 et 6 de l'annexe mentionnent le nouveau principe retenu pour la décomposition et d'amortissement de certaines constructions non amorties jusqu'à la clôture des comptes 2008.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion avec réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINT-DIZIER,
Le 17 juin 2010



Christophe PETITJEAN
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LANGRES

Curie diocésaine + 31 Paroisses + 4 Covenants

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	2 505 366,89	DOTATIONS	2 026
Immobilitations Incorporelles	35 450,44	Fonds de Dotation Evêché	3 686 696,27
Terrains	332 163,61	Fonds de Dotation Paroissales	1 246 537,32
Constructions Eglises	414 473,76	Reserves	1 676 654,56
Immeubles Paroissales	1 037 295,45		
Immeubles Diocésains	1 598 709,46	Total Dotations	6 607 288,14
Aménagements	917 637,39	Reserves de l'exercice	54 457,77
Matériel	63 165,64	Rapports de l'exercice	555 091,78
Meuble	38 146,24	Reserves de l'exercice	6 062 671,73
Total Immobilisations	4 515 366,89		
AUTRES VALEURS MOBILISABLES	173 379,82	DETTES A LONG ET MOYEN TERMES	488 949,71
Parts de Sociétés	115 371,39	Provisions Reques et Charges	97 492,99
Prêts divers	57 808,43	Emprunts divers	449 569,25
Total autres valeurs mobilisables	173 379,82	Total des dettes à long terme	488 949,71
VALEURS REALISABLES ET DISPONIBLES	4 688 746,71	DETTES A COURT TERME	1 017 673,77
Stocks (papier blanchi)	4 266,57	Fournisseurs	14 230,98
Fournisseurs (divers)	270,00	Organismes sociaux	28 452,40
Comptes courants	2 923 547,44	Tribunal Public	4 195,00
Débiteurs divers	36 843,56	Dettes à recevoir et charges à décaisser	62 483,49
Portefeuille titres	664 321,36	Créditeurs divers	8 690,00
Placements non participatifs (résultats financiers)	1 074 130,12	Caisses de Liquidité	8 690,00
Télécoms (Forces, COP, Cellular)	659 473,92	Total des dettes à court terme	149 673,27
Total des réalisables et disponibles	5 128 309,84		
COMPTES DE REGULARISATION	122 039,88	COMPTES DE REGULARISATION	324 965,59
Produits à recevoir	64 424,46	Charges à payer	119 574,19
Charges à imputer d'avance	8 442,15	Produits constatés d'avance	783,01
Comptes à régulariser	31 204,89	Comptes à régulariser	205 687,39
Total des comptes à régulariser	122 039,88	Total des comptes à régulariser	324 965,59
TOTAL DE L'ACTIF	7 612 547,22	TOTAL DU PASSIF	7 612 547,22



ASSOCIATION DIOCESAINE DE LANGRES

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 2008

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2009

(31 paroisses + 4 doyennés)

	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	Evolut
	2009		2008		
ACHATS (HA)	485 209,50		451 348,03		7,5%
SERVICES EXTERIEURS (SE)	447 475,48		400 718,13		11,7%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS (ASE)	165 106,35		143 090,92		5,0%
IMPOTS ET TAXES (IT)	40 870,59		38 451,78		6,3%
CHARGES DU PERSONNEL (CHP)	1 179 316,13		1 084 678,23		8,7%
CHARGES DE GESTION COURANTE (CGC)	296 462,10		258 789,41		15,3%
VENTES & PRESTATIONS DE SERVICES (VPS)		573 955,73		546 139,02	4,7%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (APGC)		1 783 119,06		1 767 163,71	0,9%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (SF)		95 153,69		12 171,16	691,8%
Excédent/Insuffisance Brute d'Exploitation		- 484 211,87		- 349 621,99	-32,8%
DOTATION AMORTISSEMENTS & PROVISIONS (DAP)	127 157,50		62 085,57		54,9%
Résultat d'Exploitation		- 591 369,17		- 431 707,66	-57,0%
CHARGES FINANCIERES (CF)	26 460,08		634 288,60		-95,8%
PRODUITS FINANCIERS (PF)		510 190,53		346 908,17	47,1%
Résultat Financier		483 730,45		- 287 382,43	-268,3%
Résultat Courant		- 107 638,72		- 719 089,99	85,0%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (CE)	238 428,50		470 591,15		-49,3%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (PE)		385 917,99		729 572,39	-47,1%
Résultat Exceptionnel		147 489,49		259 181,34	-43,1%
Impôts sur les Sociétés	5 383,00		1 621,00		
TOTAUX RECETTES ET DEPENSES	3 313 669,23	3 348 337,00	3 005 072,00	3 403 943,05	
RESULTAT	54 467,77		- 461 729,75		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Année 2009

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2009, dont le total est de 7 012 541 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de + 34 468 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/06/2010 par les dirigeants de l'association.

SOMMAIRE

1. Faits caractéristiques de l'exercice.
2. Événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice.
3. Dérrogations éventuelles.
4. Règles et méthodes comptables.
5. Changement de méthodes.
6. Immobilisations corporelles et incorporelles.
7. État des échéances des créances et des dettes.
8. Dépréciation des valeurs mobilières de placement.
9. Produits à recevoir.
10. Charges à payer.
11. Charges et produits constatés d'avance.
12. Charges à répartir sur plusieurs exercices.
13. Périmètre d'intégration et description de la méthode d'intégration.
14. Tableau des effectifs.



1. Faits caractéristiques de l'exercice.

- remontée de la Bourse, ayant permis une reprise sur provision nette pour moins-values latentes de 266 887 €, mais des arbitrages ont été réalisés dégagant une plus-value importante,

- pratiquement aucun legs enregistré,

vente de trois biens immobiliers pour une valeur brute totale de 210 250 €.

2. Événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice.

Il n'y a pas eu d'événement postérieur au 31 décembre 2009 susceptible d'avoir une influence sur les comptes de l'année 2009.

3. Dérogations éventuelles.

Aucunes.

4. Règles et méthodes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5. Changement de méthodes.

Tous les travaux d'entretien dont le montant atteint au moins 5 000 € sont dorénavant immobilisés d'après la méthode d'éclatement des immobilisations.

Tous les biens immobiliers des paroisses et du diocèse font l'objet d'un amortissement suivant la méthode décrite ci-dessus.

La valeur brute des biens immobiliers vendus n'est plus déduite des fonds de dotation mais est passée en charge (valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées).

L'impact de ces changements sur les comptes de 2009 a été le suivant: 564 374 € de plus en immobilisations brutes, 863 943 € de plus en amortissements antérieurs, 46 181 € de plus en dotation aux amortissements, 82 993 € néanmoins été déduits du fonds de dotation paroisses, - 559 062 € en report à nouveau, et 413 757 € de charges en moins.



6. Immobilisations corporelles et incorporelles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Gros œuvre	40 ans
• Toitures et fenêtres	30 ans
• Agencements, électricité et plomberie	20 ans
• Aménagements	2 à 20 ans
• Matériels	4 à 10 ans
• Mobilier	5 à 10 ans
• Matériel de bureau et informatique	1 à 4 ans

7. État des échéances des créances et des dettes.

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
		Créances rattachées à des participations	115 371,39		115 371,39
		Prêts	57 990,43	16 970,51	41 028,92
		Autres immobilisations financières			
		Clients débiteurs ou litigieux			
		Autres créances clients	270,00	270,00	
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Divers				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à)			
		Charges constatées d'avance	8 442,13	8 442,13	0,00
		TOTAUX	182 082,95	25 682,64	156 400,31

CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine					
	à plus de 2 ans à l'origine					
		Emprunts et dettes financières divers	456 203,09	456 203,09		
		Fournisseurs et comptes rattachés	14 230,98	14 230,98		
		Personnel et comptes rattachés				
		Sécurité sociale et autres organismes	38 452,40	38 452,40		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		4 195,00	4 195,00		
		Dettes sur immobilisations et comptes				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de participation)	91 192,49	91 192,49		
		Produits constatés d'avance	783,01	783,01		
		TOTAUX	605 056,97	605 056,97	0,00	0,00

8. Dépréciation des valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement comprennent également les provisions constatées sur les autres supports monétaires (Trésor).

9. Produits à recevoir.

	Montant
Créances rattachées à des participations	2 240,00
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	127 975,96
Disponibilités	378 277,00
TOTAL	508 492,96

10. Charges à payer.

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 741,04
Dettes fiscales et sociales	12 235,96
Autres dettes	90 997,19
TOTAL	118 974,19

11. Charges et produits constatés d'avance.

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	8 442,13	783,01
Charges / Produits financiers	0,00	0,00
Charges / Produits exceptionnels	0,00	0,00
TOTAL	8 442,13	783,01

12. Charges à répartir sur plusieurs exercices.

Aucune.



13. Périmètre d'intégration et description de la méthode d'intégration.

Les comptes de l'Association Diocésaine comprennent: les services généraux et administratifs, les services des Pèlerinages, des Vocations, sept Aumôneries de l'Enseignement Public, la revue La Vie Diocésaine, l'Hospitalité de Lourdes, la caisse de la Maison St Michel, ainsi que les Services de la Formation Permanente, de la Pastorale de la Santé, de la Pastorale de la Famille, de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle, des Baptêmes, et de la Communication qui n'ont pas de comptabilité indépendante.

Les comptes des 31 paroisses et de 4 doyennés sont agrégés aux comptes de la Curie Diocésaine afin de former les comptes annuels de l'Association Diocésaine. Afin d'éviter une double comptabilisation de certaines opérations, toutes les opérations réciproques significatives sont retraitées.

14. Tableau des effectifs.

Sur l'année de l'exercice.

CATEGORIES	EFFECTIF			EFFECTIF EQUIVALENT Temps Plein
	Hommes	Femmes	Total	
Prêtres	53		53	53
Religieux		3	3	2,1
bénévoles	1	1	2	1,7
Laïcs	4	17	21	15,3
bénévoles	3		3	1,1
TOTAL	61	21	82	73 1/6

L'Association Diocésaine de Langres bénéficie en outre de l'assistance de très nombreuses personnes bénévoles.

